



AMBASSADE DE SUISSE

COPIA

Le Secrétaire d'Etat
aux affaires économiques extérieures
de la Confédération suisse

Lima, le 16 novembre 1981

Monsieur le Président du Conseil des ministres,

Me référant à nos entretiens d'aujourd'hui, j'ai l'honneur de vous confirmer que le Conseil fédéral suisse, désireux d'encourager et de renforcer la coopération économique, financière et technique entre la Suisse et le Pérou envisage:

1. de poursuivre la coopération au développement entreprise depuis plusieurs années, essentiellement dans des régions rurales du Pérou, en fonction des moyens financiers et du personnel dont il dispose. Il entend surtout soutenir davantage encore les efforts de développement dans les régions rurales économiquement défavorisées;

./..

S.E. Monsieur Manuel Ulloa Elfas
Président du Conseil
des Ministres du Pérou

L i m a

2. de promouvoir la vente de produits péruviens sur le marché suisse par:
 - le maintien du système suisse des préférences, autonome et non réciproque, qui permet en particulier d'importer librement et sans droit de douane les produits industriels péruviens en Suisse;
 - la mise à disposition du service de promotion des importations de l'Office suisse d'expansion commerciale;
 - l'accès du Pérou aux foires suisses (Comptoir Suisse à Lausanne, Foire suisse d'échantillons à Bâle).

3. Le Conseil fédéral entend encourager les investissements des entreprises suisses au Pérou ainsi que le transfert de connaissances techniques et de gestion d'entreprise par:
 - la conclusion d'un accord visant à éviter la double imposition, qui fait déjà l'objet de discussions entre les administrations des deux parties;
 - la promotion de contacts entre intéressés péruviens et suisses;
 - l'octroi de contributions au financement des activités - concernant la Suisse et d'autres pays européens - d'un expert péruvien de la promotion industrielle et des investissements, qui travaille en coopération avec le bureau suisse de l'ONUDI à Zurich.

4. Le Conseil fédéral envisage de faciliter le recours aux prestations de l'économie suisse en vue de l'exécution du programme de développement péruvien de 1981 à 1985 par:
- l'octroi de la garantie contre les risques à l'exportation aux fins de favoriser la solution du financement de livraisons et autres prestations suisses;
 - la transmission à l'industrie d'exportation suisse des vœux d'achat et de financement émanant des autorités péruviennes;
 - un soutien financier plus vaste à la réalisation de projets de développement prioritaires impliquant la fourniture par la Suisse de biens d'équipement et de services.

Sont visées en premier lieu les prestations des entreprises de "consultants" et d'ingénieurs, des entreprises de la construction et du génie civil, ainsi que la livraison de biens suisses pour l'équipement de centrales électriques et l'agrandissement d'entreprises industrielles, de même que la fourniture de matériel ferroviaire, de télécommunication, etc.

A l'heure actuelle, l'économie exportatrice suisse est particulièrement intéressée au projet hydro-électrique de Sheque/Mantaro ainsi qu'à d'autres projets compris dans le programme d'électrification du ministère péruvien de l'énergie et des mines. D'une part, elle dispose d'une

./..

longue expérience, acquise en Suisse et à l'étranger, dans les secteurs de l'ingénierie, de la construction et de l'équipement de centrales hydro-électriques; d'autre part, un consortium de banques suisses est prêt à financer une grande partie des éventuelles livraisons et prestations suisses.

Je vous saurais gré de prendre connaissance de la présente lettre et de m'en accuser réception.

Veillez agréer, Monsieur le Président du Conseil des ministres, les assurances de ma haute considération.

Paul R. Jolles
Secrétaire d'Etat
aux Affaires économiques extérieures